Revue européenne des sciences sociales
European Journal of Social Sciences

XL-123 | 2002
La société de l'information. État des lieux

L'économie symbolique de la société d'information

Pierre Musso

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/ress/618
DOI : 10.4000/ress.618
ISSN : 1663-4446

Éditeur
Librairie Droz

Édition imprimée
Date de publication : 1 juin 2002
Pagination : 91-113
ISBN : 2-600-00693-1
ISSN : 0048-8046

Référence électronique
Pierre Musso, « L'économie symbolique de la société d'information », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XL-123 | 2002, mis en ligne le 03 décembre 2009, consulté le 21 décembre 2020.
URL : http://journals.openedition.org/ress/618 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ress.618

© Librairie Droz

Revue européenne des sciences sociales, Tome XL, 2002, N° 123, pp. 91-113

Pierre MUSSO

L'ÉCONOMIE SYMBOLIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'INFORMATION

Est-il utile de distinguer les expressions « société d'information » et « société de communication » dans la mesure où, dans les deux cas, il s'agit d'un discours doxique qui fait appel à une terminologie floue, à un mot-valise, véritable fourre-tout relevant des discours de légitimation et de mobilisation au service de stratégies ou de politiques industrielles ? La distinction semble d'autant moins nécessaire que c'est la promesse d'un changement social réalisé par la technique qui semble l'emporter dans les deux expressions, plus que la nature même de la société esquissée (d'information, de communication, voire du savoir, de la connaissance, etc).

Ce discours surplombant la société d'information (nous dirons SI), relève en première approche de l'idéologie : c'est pourquoi il est utile de repérer quels sont les moments forts de son incursion dans le champ du politique. Son apogée politico-idéologique date manifestement du début des années 1990 avec les annonces retentissantes de l'administration Clinton, notamment celles du vice-président Al Gore, sur le programme de *National Information Infrastructure* (NII) et les « autoroutes de la communication ». Dans ce contexte fut adopté par la Commission européenne en 1993, à l'initiative de Jacques Delors, un livre blanc sur « Croissance, compétitivité et emploi », puis fut remis au Premier Ministre français en 1994, un rapport de Gérard Théry sur « Les autoroutes de la communication ». Le point d'orgue de ces politiques publiques fut la tenue sur ce thème des autoroutes de l'information, d'un sommet du G7 à Bruxelles, en février 95. La conférence ministérielle tenue à l'issue de ce sommet, affirmait qu' « une nouvelle révolution est en train de faire entrer l'humanité dans l'ère de l'information. La transition souple et efficace vers la société de l'information est l'une des tâches les plus importantes à entreprendre pendant la dernière décennie du 20e siècle ». Cette idée de « transition » vers la SI sera reprise dans la plupart des discours politiques sur ce thème – ainsi du PAGSI français[1] – pour désigner un mouvement de passage « vers » la SI : il s'agit d'indiquer une dynamique et un horizon, plus qu'un état.

Un des moments forts de l'élaboration politico-théorique du discours sur la SI est bien antérieur. Il remonte à la fin des années 60, début 70, durant lesquelles la SI fait l'objet de multiples approches sociologiques et managériales, fondatrices d'un discours politico-technocratique ; dès 1971, le MITI japonais avait fait de la SI un horizon de sa politique industrielle. Quelques textes nord-américains en

---

[1] PAGSI = Plan d'action gouvernementale pour l'entrée de la France dans la société d'information, adopté en janvier 1998.

filiation avec les travaux de MacLuhan balisent cette construction : « La révolution technétronique » de Zbigniew Brzezinski[2], mais surtout « Vers la société post-industrielle » de Daniel Bell[3], ou encore « S'adapter ou périr » d'Alvin Toffler[4]. En France, « Le défi américain » de Jean-Jacques Servan-Schreiber et surtout le rapport Nora-Minc sur « L'informatisation de la société française » de 1978, marqueront l'inscription de cette problématique dans le débat public français.

Sans chercher à établir une généalogie de la SI[5], on soulignera que ces deux moments – le début des années 70 et la décennie 90 – marquent un succès de ce discours, alors que les années 60 furent désignées par son « alter ego », le discours sur la « société de consommation » et que les années 80 ont vu triompher le discours de déréglementation de la communication. L'historicisation du discours de la SI met en évidence son hégémonie post-68 et post-89 (Chute du Mur) : il s'agit d'un discours qui désigne la transition sociale.

Le titre de cet article, mérite d'être précisé, car l'« économie symbolique de la SI » vise deux objectifs : d'une part, une critique du discours englobant de « la société de communication », défini comme un objet duel, à la fois une réalité économico-technique et un ensemble de représentations ou de figures associées, et d'autre part une analyse du mode de fonctionnement symbolique de la SI. La première partie de cet article traitera de ce tout indissociable qu'est la SI, à la fois une réalité technico-industrielle, marquée par une multiplication et une rapidité des innovations, et un ensemble de représentations, de discours et d'images qui fonctionnent à la récurrence à l'occasion de chaque vague d'innovation technique. En effet, la SI confond dans un seul et même dispositif discursif, la diversification des innovations techniques toujours-déjà qualifiées de « révolutionnaires » et la répétition du mythe du changement social dont elles sont censées être porteuses. La notion « d'économie symbolique » de la société de communication permet d'appréhender cette dualité constitutive industrielle et idéologique, en prolongeant l'idée avancée par Georges Balandier, d'un « techno-imaginaire », voire d'un « techno-messianisme » dominant[6].

La notion « d'économie symbolique » vise donc à désigner un hybride entre industrie et représentations, l'imaginaire d'une industrie et une industrie de l'imaginaire. Il s'agit de pointer le rôle croissant pris par l'entreprise de communication dans la production d'images et de signes, en relais partiel de l'Etat qui, traditionnellement, produit « la politique symbolique », telle que l'a définie Lucien Sfez[7]. Dans l'entre-deux de cette économie symbolique, le politique joue sa partition pour conduire des politiques industrielles, tout en s'effaçant en tant qu'acteur derrière la puissance de la technique et de son industrie, et promettre l'accès à la SI. Autrement dit, la « société d'information » permet au politique de s'inscrire dans le passage, la transition, voire dans « la révolution permanente » à coup de technologies.

---

2 Zbigniew Brzezinski, « La révolution technétronique ». Calmann-Lévy, Paris, 1971.

3 Daniel Bell, « Vers la société post-industrielle ». Robert Laffont, Paris, 1976.

4 Alvin Toffler, « S'adapter ou périr. L'entreprise face au choc du futur ». Denoël, Paris, 1986.

5 Voir notamment Armand Mattelart, « Histoire de la société d'information ». La Découverte, Collection « Repères », Paris, 2001.

6 Georges Balandier, « Le grand système ». Fayard, Paris, 2001.

7 Voir Lucien Sfez, « La politique symbolique ». PUF, Collection « Quadrige », Paris, 1993.

Dans une seconde partie, la notion « d'économie symbolique » sera prise dans le sens que lui donne Lucien Sfez – auquel je l'emprunte – dans ses « Leçons sur l'égalité »[8], c'est-à-dire pour caractériser le mode de fonctionnement d'une figure symbolique (son économie). Il s'agira de montrer que le montage symbolique de la SI fonctionne selon un schème ternaire orienté dans le temps, du type « crise ou guerre/passage/issue ».

L'« économie symbolique » de la SI sera donc présentée en deux temps : tout d'abord le discours sur la SI ordonné, comme pour toute société, par une trilogie fonctionnelle constitutive (1), et ensuite la matrice idéologique ternaire caractéristique d'une utopie technologique du changement social portée par l'entreprise de communication (2).

1. LA TRILOGIE FONCTIONNELLE CONSTITUTIVE DE LA SOCIÉTÉ D'INFORMATION

Comme pour tout discours idéologique sur la « société », c'est une figure trilogique et fonctionnelle qui sert à cerner la SI. On retrouve « l'idéologie tripartite » qui caractérise un système idéologique d'interprétation du social, tel que Georges Dumézil[9] ou Georges Duby l'ont mis en évidence. A propos de cette figure de trifonctionnalité, ce dernier écrit : « il importe de reconstituer un tel ensemble dans sa globalité, d'examiner dans quelles circonstances, le système idéologique où la trifonctionnalité se trouve enchâssée, fut construit pour être proclamé, tendu, levé comme une bannière »[10].

1.1 La figure tripartite de la SI

La SI n'est-elle pas justement dressée comme une « bannière » par l'industrie contemporaine et les politiques publiques de la communication ? Sa trifonctionnalité est censée en faire une « société » à part entière. Déjà à la recherche d'une définition de la « société post-industrielle » identifiée à la société d'information, la sociologie de Daniel Bell n'échappait pas à l'idéologie tripartite : « A l'analyse, écrit-il, on peut distinguer dans la société, trois aspects ; structure sociale, organisation politique, culture »[11].

Les discours politiques ou managériaux sur la SI vont reprendre cette trifonctionnalité, comme l'illustrent les deux exemples suivants, parmi tant d'autres. Lors du G7 sur la SI en 1995, le ministre français de l'Industrie, des Postes et

---

8 Lucien Sfez, « Leçons sur l'égalité ». FNSP, Paris, 1984, p. 255.

9 Georges Dumézil dans « Mythe et épopée. L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens » (Gallimard, Paris, 1968, p. 15) parle d'« idéologie tripartite » qui ne « s'accompagne pas forcément, dans la vie d'une société, de la division tripartite réelle de cette société selon le modèle indien ; elle peut au contraire, là où on la constate, n'être (ne plus être, peut-être n'avoir jamais été) qu'un idéal et, en même temps, un moyen d'analyser, d'interpréter les forces qui assurent le cours du monde et la vie des hommes ».

10 Georges Duby, « Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme ». Gallimard, « Bibliothèque des histoires », Paris, 1980, pp. 19-20.

11 Daniel Bell, *op. cit.*, p. 47.

Télécommunications et du Commerce Extérieur, José Rossi, définissait ainsi la dite « société d'information »:

> « Le passage à la 'société de l'information' n'est pas une simple évolution de la société. C'est en soi une révolution :
>
> – technique, tout d'abord, avec la convergence sur un même support de l'image, du texte et du son ;
>
> – mentale ensuite, car les nouveaux outils de 'navigation hypermédia' vont bouleverser nos modes de pensée et de raisonnement ;
>
> – sociale, enfin, car les 'autoroutes de l'information' vont modifier nos modes de travail, d'acquisition des connaissances et de loisirs ».

Dans le rapport Nora-Minc qui fixe durablement l'approche du « haut fonctionnariat managérial » (Pierre Legendre) sur la SI, est élaborée une représentation de la société d'information architecturée en « trois étages », issue de la « révolution télématique »:

> « Schématiquement, disent les rapporteurs, la vie nationale s'organisera sur trois étages, correspondant à trois fonctions, à trois systèmes de régulation et donc d'information. L'étage proprement régalien où se déterminera le projet collectif : les pouvoirs publics hiérarchiseront les contraintes subies par la société. Ils pourront se servir du marché mais ils ne devront pas reculer devant l'ordre ou la régie directe. Ici la régulation relève essentiellement de mécanismes politiques.
> L'étage où s'organiseront et se confronteront les projets relationnels et culturels : ce sera le domaine de 'l'agora informationnelle'.
> L'étage du marché, reposant sur le système de prix : celui où s'expriment et s'arbitrent les désirs spontanés des groupes, en ce qu'ils portent sur des biens marchands et qu'ils sont quantifiables. En réalité ces étages interféreront »[12].

En utilisant à notre tour, et à des fins critiques, la trilogie fonctionnelle du discours idéologique sur la société, on peut dire que la SI cherche à articuler trois instances, à savoir une réalité technico-industrielle, un mythe et une politique.

1.2 **La réalité industrielle et économique de la SI**

Considérée comme industrie, la société de communication se caractérise par sa puissance économique, avec un marché mondial de 1600 milliards de dollars, si l'on additionne les télécommunications, l'informatique et l'audiovisuel. Les acteurs principaux de cette industrie sont des méga-entreprises multinationales, sortes d'« entreprises-mythes » qui dominent le marché mondial depuis plusieurs décennies : les *majors* d'Hollywood dans l'audiovisuel et le cinéma, quelques grands opérateurs de télécommunications, tel le japonais NTT ou l'américain ATT, des groupes recherchant l'intégration verticale avec le développement d'Internet, comme AOL-Time Warner ou Vivendi Universal, les fabricants de matériels informatiques et d'électronique, tels IBM ou Sony, ou de logiciels et de systèmes d'exploitation comme Microsoft.

Cette réalité industrielle de la SI se manifeste d'abord comme un grand « bazar technique » (les TIC) fait de réseaux, de programmes et logiciels, de services et

---

[12] Rapport Nora-Minc, « L'informatisation de la société française ». Seuil et La Documentation Française, Paris, 1978, pp. 124-125.

matériels de télécommunications, d'audiovisuel, d'informatique et de multimédia. Ces techniques d'information et de communication sont en mutation permanente, car la vitesse d'innovation est un facteur majeur de la concurrence dans ce secteur qui se caractérise – sauf cas de pénurie – par un primat de l'offre sur la demande. De ce fait, les industriels sont conduits à construire les attentes des consommateurs dans des objets auxquels ils sont censés rêver, afin de les réaliser pour satisfaire leur désir (« Vous en avez rêvé, Sony l'a fait »). L'industrie est conduite à projeter un monde rêvé de technologies à venir, pour dessiner un imaginaire favorable à l'attente, et donc à la demande, de produits et services de communication. La SI est un des moments de cette construction industrielle de l'attente des consommateurs de TIC, à tel point que les industriels peuvent être pris au piège de leur propres prophéties qui s'auto-réaliseraient, comme l'illustre en Europe le surinvestissement dans le téléphone du futur, l'UMTS. On ne peut donc dissocier l'industrie des TIC des représentations qui les encapsulent, pour les délivrer comme services aux consommateurs sur un marché.

1.3 **Le dispositif technico-imagier de la SI**

Il est fait de représentations, images et discours récurrents mêlant de façon ambivalente, comme dans tout dispositif imaginaire, les promesses (de libération et de communication généralisée) et les menaces (d'aliénation et de surveillance) liées à chacune des « révolutions techniques » annoncées : hier la télévision ou la télématique, aujourd'hui Internet ou la téléphonie mobile multimédia. Dresser l'inventaire de ces promesses/menaces serait un exercice sans fin, d'autant qu'elles ne cessent de se développer avec Internet et les fictions associées au *cyberspace*[13]. Erik Neveu en avait déjà cerné les grands traits[14] que l'on peut ordonner autour de trois constellations que nous nommerons des « grappes techno-imaginaires ».

Première grappe techno-imaginaire : la promesse d'une nouvelle démocratie, égalitaire, participative et consensuelle. Ce thème de « l'agora informationnelle », fut fortement développé dans le rapport Nora-Minc, puis repris par le vice-président Al Gore dans ses discours sur « les autoroutes de l'information ». Pour Nora et Minc, « l'agora informationnelle » est défini comme un espace intermédiaire de débat susceptible de faire émerger le « consensus ».

> « Cette dynamique où chaque système de régulation s'enrichit des informations émanant des deux autres est une voie royale, écrivent les deux auteurs, celle que pourrait parcourir une nation ayant généralisé la communication et de ce fait élargi la participation. Mais la société à laquelle elle conduit est fragile : construite pour favoriser le consensus, elle en suppose l'existence et se bloque si elle ne parvient pas à l'obtenir »[15].

La SI annonce toujours une société non hiérarchique, grâce notamment à ses infrastructures et ses organisations réticulées. Cette thématique imprègne encore

---

13 Voir notre article *Le cyberspace, figure de l'utopie technologique réticulaire*. Dans « Sociologie et sociétés ». Vol. XXXII.2, Montréal, Québec, 2000, pp. 31-56.

14 Erik Neveu, « Vers une société de communication ? ». Editions Montchrestien, Paris, 2001, pp. 51 et suivantes.

15 Rapport Nora-Minc, *op. cit.*, p. 125.

l'approche de « la société en réseaux » de Manuel Castells, mais les ingénieurs la développaient depuis la fin des années 70, dans la foulée du rapport Nora-Minc. Ainsi le directeur de l'IRIA, membre du célèbre « Club de Rome », déclarait à un colloque en 1978 :

> « Dans un réseau téléphonique, les formules calculées comme les plus efficaces et les moins dispendieuses en énergie sont basées sur des principes de décentralisation. Le fonctionnement est alors de type non-hiérarchique. (…) Tout indique que ce qui est vrai dans un réseau de transmission est en grande partie transposable à l'intérieur de sociétés humaines »[16].

En 1980, l'ingénieur Jean Voge écrivait dans le journal « Le Monde » :

> « Les technologies de l'information pourraient être celles d'une société confédérale formée de groupes, de collectivités locales, de petites entreprises, une société de micro-sociétés (…) indépendantes et coordonnées, mais non subordonnées dans une hiérarchie pyramidale. La stabilité et la cohésion d'ensemble seraient alors assurées par la dynamique de l'intérêt commun et du profit partagé plutôt que par l'autorité d'un pouvoir central »[17].

La SI consensuelle sera aussi une société de transparence et « d'intelligence » grâce aux objets, aux robots, terminaux et réseaux, dits « intelligents » jusqu'à constituer un « cerveau planétaire » (Joël de Rosnay) ou une « intelligence collective » (Pierre Lévy).

Deuxième « grappe techno-imaginaire » : la SI se présente de façon récurrente – avec chaque innovation – comme un hypermarché de nouveaux services, voire de nouvelles activités ou plutôt de « téléservices » ou « télé-activités », médiatisées et générées par les techniques de communication. Elle promet au consommateur un hyperchoix et une abondance de services. Ses promesses s'adressent notamment aux cadres pour les « libérer » des tâches répétitives et du stress, grâce à ses « produits bruns », comme jadis la « société de consommation » était censée libérer la ménagère avec ses « produits blancs » : ainsi en fut-il des promesses liées à l'émergence du câble, de la télématique, du numérique, du RNIS, puis d'Internet. En 1979, un groupe de prospective composé d'ingénieurs du Centre français de recherches des télécommunications[18], le CNET, imagine une panoplie de 64 nouveaux services pour l'an 2000 classés en cinq catégories (services de relation, de transaction, de distraction, de surveillance et divers), allant du « télétroc » (marché de l'occasion couplé aux téléannonces) au « télévote » (la démocratie électronique) jusqu'au « télécouple » (le mariage par vidéomatique) ou au « téléconcept » (le bureau d'études à l'ère de la vidéomatique).

Enfin, troisième « grappe techno-imaginaire » : la SI effacerait la plupart des contraintes physiques et institutionnelles. Grâce aux techniques numériques, se

---

16 Cité par Yves de la Haye, « Dissonances ». La Pensée Sauvage, Grenoble, 1983, p. 167.

17 « Le Monde » du 24 février 1980.

18 Albert Glowinski (dir.), « Télécoms. Objectif 2000 ». Dunod, Paris, 1980. Dans le même sens, voir Patrice Flichy et Guy Pineau, « Images pour le câble ». La Documentation française/INA, Paris, 1983 ; Thierry Breton, « Les téléservices en France. Quels marchés pour les autoroutes de l'information ? ». La Documentation Française, Paris, 1994 et Michel Feneyrol, « Télécommunications : réalités et virtualités. Un avenir pour le 21e siècle ». Masson, Paris, 1996.

produirait une « dématérialisation » ou une « virtualisation » généralisée du territoire, transformé en *cyberspace*, de la société transformée en société de connaissance, de l'Etat réduit à un gendarme, de l'économie transmutée en « nouvelle économie » de la cognition, et du corps physique lui-même réduit à de la « viande » comme le dit Gibson dans son roman « Neuromancien ». Seuls resteraient les cerveaux dotés d'imaginaire s'interconnectant dans la noosphère. Les TIC entraînant une dilatation du temps et de l'espace, au profit d'une planète réticulée ou « relationnelle » selon le titre de l'ouvrage de C. Distler et A. Bressand, la cyberculture (ou le cyberculte) imagine une suppression pure et simple du réel dans le « virtuel » et le *cyberspace*, qui est la figure même de cet effacement du réel opéré par la technique.

Toutes ces « grappes techno-imaginaires » porteuses des promesses de la SI sont réversibles et peuvent se renverser en menaces de la société du contrôle et de la surveillance généralisée, société orwellienne procédant par « contrôle continu » selon le mot de Gilles Deleuze, société dominée par un oligopole de groupes de communication dont Microsoft est l'emblème, société de la solitude face à la machine, société d'inégalités et d'exclusion, de « fracture numérique », etc. Bref, la SI présente toujours deux faces : une version et un versant euphoriques, et leur double infernal. Toutefois, les promesses et menaces de la SI ont en commun d'exalter le déterminisme technique. La technique est censée effacer et consumer le réel, (donc les institutions, le corps, le territoire physique, etc.) pour le transformer en signe. Par la magie technicienne, s'opère un double effacement : la mise entre parenthèses du réel par la technique, puis l'effacement de la technique elle-même au profit des services et activités qu'elle est censée engendrer. Le techno-imaginaire des TIC numérise et mathématise le réel, le réduisant à des bits d'information, avant de se « réincarner » comme nouveau service ou téléactivité.

1.4 **Les politiques de (dé)régulation de la SI**

La troisième composante de la SI est politique. En effet, il faut constater le rapport étroit entre les discours sur la SI et les politiques de dérégulation (ou déréglementation) de l'industrie de la communication, qu'il s'agisse de l'audiovisuel ou des télécommunications. Ces politiques se sont développées depuis le milieu des années 70 aux Etats-Unis, et s'étendent au reste du monde durant la décennie 80, avant de triompher à l'échelle planétaire durant la dernière décennie. Contemporaine des discours sur la SI, la dérégulation en constitue la réalité politique, en tant qu'elle définit une transition des modes de régulation de l'industrie de la communication (plus qu'une déréglementation, c'est-à-dire une suppression de réglementation ou de régulation). La déréglementation se caractérise par la suppression des monopoles de fait ou de droit des opérateurs nationaux de la communication, ou dominant le marché national. Quelles qu'en soient les modalités, législatives ou judiciaires, brusques ou lentes, ces politiques nationales de déréglementation de la communication menées depuis plus de vingt ans, convergent dans la recherche d'une transition de régulation. Cette « transrégulation » trouve sa dimension symbolique de légitimation dans la SI se présentant elle-même comme un « passage » et une transition de société.

En supprimant les monopoles existants, les politiques de dérégulation de la communication modifient les frontières établies entre les acteurs de cette industrie

et entraînent trois modifications dans leurs rapports. Tout d'abord, elles suscitent presque mécaniquement, la multiplication des acteurs de la SI, avec l'arrivée de « nouveaux entrants », notamment les collectivités locales et les groupes industriels de communication, particulièrement ceux qui se transnationalisent et portent les couleurs nationales à l'extérieur dans une logique de « champion national », comme le souligne Jean-Marie Messier qui écrit :

> « Tous de Jacques Chirac à Lionel Jospin, en passant par Laurent Fabius, ministre de l'Economie ou Catherine Tasca, ministre de la Culture, se sont félicités qu'un groupe français, pour la première fois, entre dans le tiercé de tête mondial des entreprises de communication. Je sens aussi qu'ils apprécient que le drapeau tricolore soit planté en terre américaine »[19].

Ensuite, la déréglementation s'accompagne d'un repli de l'Etat national dans le secteur de la communication. Ce repli rend possible le développement des entreprises commerciales, les transferts du secteur public vers le privé, ou du national vers le local et le transnational ; il s'accompagne aussi de la création d'autorités de régulation indépendantes et de la réduction de l'intervention du politique qui se limite explicitement à soutenir et à corriger les logiques industrielles.

Enfin, il faut souligner que la réalité économique de la SI se traduit pour le consommateur final, par une extension de l'économie du péage et des différenciations tarifaires poussées à l'extrême (cf. les offres en matière de téléphonie mobile). De ce point de vue, la SI est plutôt une « pay society » dans laquelle domine une « économie des compteurs » (expression de Bernard Miège). Pierre Lescure, dirigeant de Canal Plus et des studios Universal, a pu rappeler cette réalité économique de la société de l'information :

> « Il faut relativiser ce qu'on appelle révolution numérique. Je crois plutôt que la grande révolution en matière de télévision est, non pas l'arrivée du numérique, mais l'arrivée de la télévision à péage. Le numérique ne fait que contribuer à son développement »[20].

En mettant fin au monopole, de droit ou de fait, des opérateurs historiques dans le secteur de la communication, le discours de la déréglementation dresse la « mise en scène d'une fiction guerrière »[21], selon la formule de Pierre Legendre qui identifie là, le « défi guerrier de l'ordre industriel dans le village planétaire »[22]. En effet, les politiques déréglementaires ouvrent un double front nécessaire à l'incursion des promesses de la SI :

– l'un anti-étatiste, visant la « mise en invisibilité » de l'Etat, qu'il soit industriel ou « Etat technologique », ou bien qu'il soit politique, lorsque l'Etat contrôle l'information sur le modèle politico-policier qu'Yves Stourdzé avait nommé « le Système Chappe »[23]. L'appel à la déréglementation pour faire advenir « la société de communication », rassemble les libéralo-libertaires, dans un front

---

19 Jean-Marie Messier, « J.6m.com ». Hachette Littératures, Paris, 2000, p. 73.

20 Interview au « Journal des Finances » datée de la semaine du 14 février 1998.

21 Pierre Legendre, « Leçons VII ». Fayard, Paris, p. 79.

22 Pierre Legendre, *op. cit.*, p. 68.

23 Yves Stourdzé, « Pour une poignée d'électrons ». Fayard, Paris, 1986.

commun anti-étatiste, tantôt autour des médias alternatifs, tantôt dans le culte de l'autorégulation de l'Internet.

– l'autre contre les entreprises-mythes nord-américaines qui furent successivement IBM et ITT, puis ATT, et enfin Microsoft. Jean-Marie Messier a utilisé aussi cette thématique ; après avoir raconté la prise d'Universal par Vivendi, il conclut :

> « la bataille était terminée... Vivendi aura à en mener bien d'autres. Mais celle-ci est particulièrement symbolique de la guerre économique qui est en train de façonner les nouveaux contours des puissances industrielles... l'Europe se donnait vraiment les moyens de relever le défi de l'hégémonie américaine sur le Net »[24].

Dès 1969, Marshall MacLuhan avait évoqué cette dualité de la guerre et de la paix, constitutive de la SI dans « War and Peace in the Global Village ». En effet, la SI promet le consensus, mais émerge avec la « guerre de la communication ». Ce sont les deux faces indissociables d'un même dispositif discursif de mobilisation des acteurs.

2. LE SCHÈME TERNAIRE DE L'ÉCONOMIE SYMBOLIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'INFORMATION

Comme nous l'avons indiqué, nous employons l'expression « économie symbolique » dans cette deuxième partie, pour désigner le mode de fonctionnement du discours idéologique de la société de l'information : en quelque sorte, il s'agit de décrypter une idéo-logique. Elle est structurée en ces deux pôles extrêmes, par une économie conflictuelle (« la guerre de la communication ») et par une promesse symbolique consensuelle (« l'agora informationnelle »). En fixant cette polarité, la SI indique en creux le nécessaire passage de l'un à l'autre, de la guerre économique à l'association universelle de la communication.

La dualité conflit/consensus est constitutive de l'économie symbolique de la SI qui se présente comme une guerre planétaire de la communication, contrepoint et appel de la promesse de réconciliation universelle dans la « planète relationnelle »[25]. Tout le problème est celui du passage de l'une de ces figures à l'autre ; autrement dit, la question posée est celle du changement social provoqué par l'innovation technique. Un schème ternaire ordonne l'ensemble du dispositif symbolique de la SI ordonné en trois moments : au début est la guerre ou la « crise », puis advient la transition ou le passage qui doit conduire vers une « société d'information ».

2.1 Un schème ternaire : guerre/passage/société d'information

Examinons tour à tour les trois moments de ce schème ordonnateur de l'économie symbolique de la SI, c'est-à-dire le montage de son récit.

---

[24] Jean-Marie Messier, *op. cit.*, p. 49.

[25] Titre d'un essai d'Albert Bressand et Catherine Distler. Flammarion, Paris.

a) ***«La fiction guerrière»***

La SI commence par s'inscrire dans un conflit, une « guerre de la communication ». La « fiction guerrière » a dominé le débat public de la dérégulation de la communication durant les années 1980; une fois mise en œuvre la médication dérégulatrice, c'est le rêve promis de la « société mondiale de la communication » qui prit le relais au début des années 90. Ces deux récits mythiques fonctionnent alternativement: tantôt sera brandi le versant négatif de la mythologie dérégulatrice, avec la menace nord-américaine de domination (IBM, ATT puis Microsoft), tantôt sera agité le versant positif de cette même mythologie, annonciatrice d'une nouvelle démocratie planétaire.

En France, la mise en scène publique de la fiction guerrière apparaît avec une série d'articles retentissants publiés dans le quotidien « Le Monde », début 1984. Ces articles accompagnant le démembrement d'ATT aux Etats-Unis, étaient intitulés « La guerre mondiale de la communication »[26]. Ils levèrent le rideau du débat public sur la dérégulation des télécommunications par cette thématique de la conflictualité, en surlignant la menace des deux entreprises-mythes de l'époque, les multinationales IBM et ATT. « Les Etats-Unis ont déclaré une guerre industrielle et technologique et sont bien décidés à la gagner », écrivent les deux journalistes. Ce thème de la guerre avait déjà été très utilisé par les journalistes américains. Ainsi le « New York Times Magazine » considérait-il en octobre 1983, les réseaux de communication comme « les armes de la guerre commerciale moderne »[27], reprenant l'image de Zbigniew Brzezinski**,** conseiller en matière de sécurité du président Carter, qui écrivait notamment dans « La révolution technétronique »:

> « Après l'ère de la canonnière et celle du commerce et des finances, les techniques et les réseaux de communication représentent la troisième génération de domination du Monde »[28].

Dans leur article du « Monde », Le Boucher et Quatrepoint identifient l'Amérique au pays de l'industrie de la communication:

> « L'Amérique est entrée elle, de plain-pied dans la civilisation de la communication ». Or, « celui qui contrôlera les réseaux, leurs structures et leurs normes, prendra un avantage déterminant. Le démantèlement d'ATT, le 1er janvier 1984, marque le début de la 'guerre des réseaux'». Dès lors, 'comment survivre?', interrogent les deux auteurs: « Entre IBM et ATT, peu de groupes survivront en préservant leur autonomie, à la bataille qui s'est engagée ».

Cette thématique de la « guerre de la communication » devient dominante dans le débat français de régulation de la communication au milieu des années 80. Elle sera reprise et amplifiée dans trois ouvrages consacrés à la communication: l'un

---

[26] Eric Le Boucher et Jean-Michel Quatrepoint, « Le Monde » des 11-12-13 et 14 janvier 1984, articles intitulés successivement *I. L'offensive américaine*, *II. Le choc de la déréglementation, III. IBM veille sur vous* et *IV. Comment survivre?*.

[27] Desmond Smith, *The Wiring of Wall Street*, The New York Times Magazine du 23 octobre 1983, p. 44.

[28] Zbigniew Brzezinski, *op. cit.*.

de José Frêches sur « La guerre des images » consacré à la régulation de l'audiovisuel, un autre, plus proche du roman, de Thierry Breton, « Netwar. La guerre des réseaux »[29], et enfin l'ouvrage de Jacques Darmon, « Le grand dérangement. La guerre du téléphone », publié à l'automne 1985. Jacques Darmon écrit :

> « Brusquement, au début des années 1980, tout change, la guerre éclate, violente, impitoyable : c'est la guerre des télécommunications »[30]. Dans la « Guerre des images », José Frêches plaidait dans le même sens pour l'audiovisuel : « le nouveau paysage de la communication devra tôt ou tard s'organiser autour de trois ou quatre grands groupes multimédias auxquels reviendra la défense de nos couleurs dans la guerre des images »[31].

Si la guerre éclate, il faut choisir son camp, mobiliser le patriotisme industriel, organiser le front, l'avant et l'arrière, et l'auteur prévient qu'il y aura des morts :

> « cette action sera cruelle : il est probable que d'ici peu la guerre industrielle connaîtra ses premiers morts et ses premiers blessés »[32].

La symbolique de la déréglementation de la communication trouve là un de ses thèmes essentiels. Mais ce n'est plus une guerre d'Etats-Nations, c'est une guerre économique dont les hérauts/héros sont les grandes entreprises de la communication. Il faudrait dès lors, se ranger derrière leurs bannières, car comme l'a souligné Jean-Pierre Le Goff :

> « la métaphore de la guerre pour décrire la situation économique est significative : elle implique des mesures d'exception et une mobilisation générale »[33].

Mais cette guerre de la communications a des caractéristiques particulières, car elle oblige à une inversion du rôle traditionnel des acteurs : l'Etat – militaire et technologique – traditionnellement en première ligne, passe au second plan, l'entreprise occupe le rôle avancé. Comme l'écrit Jacques Darmon :

> « A travers le choc des grands empires industriels, les Etats engagent leur indépendance économique et technologique. Ce combat ne restera pas une simple compétition entre sociétés commerciales. Derrière chacune des firmes se mobilisent les Etats eux-mêmes, avec leurs moyens diplomatiques, techniques et financiers. Pour appuyer les efforts de leurs entreprises, les gouvernements n'hésitent pas à employer toutes les armes que permettent les relations entre Etats »[34].

Dans cette guerre économico-industrielle, les groupes de communication qui participent à la concurrence sont « au front », et les Etats-Nations assurent « l'ar-

---

[29] José Frêches, « La guerre des images ». Denoël, Paris, 1985. L'auteur deviendra conseiller de Jacques Chirac à Matignon pour les questions audiovisuelles de 1986 à 1988. Il est désormais dirigeant d'un groupe de presse régionale. Thierry Breton, « Netwar. La guerre des réseaux ». Robert Laffont, Paris, 1987. L'auteur deviendra conseiller de René Monory, puis directeur de la stratégie au groupe Bull, avant d'être PDG du groupe Thomson Multimedia.

[30] Jacques Darmon, « Le grand dérangement. La guerre du téléphone ». Jean-Claude Lattès, Paris, 1985, p. 67.

[31] José Frêches, *op. cit.*, p. 145.

[32] Jacques Darmon, *op. cit.*, p. 67.

[33] Jean-Pierre Le Goff, « Le mythe de l'entreprise ». La Découverte, Paris, 1992, p. 8.

[34] Jacques Darmon, *op. cit.*, p. 69.

rière » de cette guerre, sa logistique. Par la « fiction guerrière », l'Entreprise passe en première ligne, l'Etat se replie derrière.

> « En définitive, après la phase du tout-Etat que nous connaissons, il ne s'agit pas de préconiser l'absence de l'Etat. Il s'agit de rendre à l'Etat la position d'un Etat-arbitre qui fait respecter les règles du jeu, sans prétendre intervenir lui-même à la place des joueurs »[35].

La figure de l'Etat, arbitre et accompagnateur de l'industrie, caractérise le statut du politique dans la SI : le prélude guerrier autorise l'auto-neutralisation de l'intervention économico-industrielle de l'Etat dans la communication. Telle est la conclusion de J. Darmon :

> « Peut-être sommes-nous en train d'assister sur deux notions fondamentales à un renversement historique. Dans tout le corps social, une double prise de conscience est en cours. La place de l'Etat est mieux appréciée : à la fois le rôle incontournable de la puissance publique en tant qu'arbitre et organisateur du jeu social (…) L'importance et la nature de l'entreprise sont également mieux comprises (…) outil privilégié de résistance et de conquête dans la compétition internationale »[36].

La « fiction guerrière » rend possible l'inversion des rôles entre l'Etat et l'Entreprise. Il n'y a nulle « suppression » du politique, mais une mise en retrait, une « mise en invisibilité », selon l'expression d'Yves Barel. L'Entreprise doit relayer l'Etat, tant économiquement que symboliquement, et l'Etat doit à son tour, aider l'Entreprise de communication, devenue « champion national », à se transnationaliser. En effet, la réduction du rôle de l'Etat, a pour corollaire de créer une entreprise-champion national qui ira, selon la formule citée de Jean-Marie Messier, « planter la bannière nationale » en terre étrangère, notamment nord-américaine. Ce discours industriel mobilisateur est ainsi formulé par Jacques Darmon :

> « dans cette compétition mondiale, une stratégie industrielle doit s'appuyer sur une politique de champion national »[37].

Le retrait partiel de l'Etat s'accompagne de sa substitution par le champion national entrepreneurial : l'un conduit la guerre de position, et l'autre assure la « guerre de mouvement ». Un tel dualisme ordonne les discours et les stratégies des acteurs de la communication en Europe depuis une vingtaine d'années ; « Nous sommes condamnés à la politique du champion national. Il faut l'amener au succès. Son échec serait celui de toute l'industrie française » lançait encore Jacques Darmon.

Le « patriotisme » trouve une nouvelle expression industrialiste avec la formation du champion industriel, guerrier des temps modernes, dont Vivendi-Universal est une figure emblématique ; Jean-Marie Messier l'affirme nettement : « Une firme comme un pays a besoin de patriotisme, d'une culture »[38].

Car il s'agit bien de former un « patriotisme d'entreprise », caractéristique du dogme managérial, selon Pierre Legendre qui écrit :

---

35 *Idem*, p. 203.

36 *Idem*, p. 254.

37 *Idem*, p. 228.

38 Jean-Marie Messier, *op. cit.*, p. 141.

> « La conquête industrielle prend des accents entraînants, qu'on aurait tort d'exclure de notre attention, car ils relèvent du nouveau patriotisme, sans lequel l'*efficiency* serait un discours vide »[39].

Le thème de la « guerre de la communication » partage des camps, mobilisant chacun dans un patriotisme d'entreprise ; mais surtout ce thème a l'avantage de réunir en un seul et unique dispositif symbolique, conflictualité (économique) et consensus (politique) de la SI. La « guerre de la communication » permet de monter un conflit qui définit les héros de cette guerre et de cette société ; elle est la condition d'accès à la SI qui offre ses promesses comme autant de contreparties aux sacrifices consentis à cette « guerre ».

b) ***La promesse de transformation sociale de la SI***

Après la guerre, vient le temps de la libération-libéralisation. Alain le Diberder et Philippe Steiner notent que :

> « Dans sa version idéologique, la déréglementation est toujours une fête, une libération joyeuse dans laquelle on ne compte pas (…) Elle propose une fête d'abolition où la société redécouvre par soustraction son pouvoir sur elle-même »[40].

Ce moment festif de la déréglementation de l'industrie de la communication la libère de l'Etat ou des monopoles, et promet, du même coup, la SI en tant qu'elle porte la promesse d'une circulation généralisée « libérant » des contraintes hiérarchiques, grâce à la technique naturalisée. En effet, la régulation de l'innovation technique est toujours-déjà assimilée à un phénomène naturel[41] afin d'imposer ses effets sur le mode de la fatalité, celle d'une nature déchaînée (la « révolution technique ») dont le mouvement imposerait de façon mécanique, une réorganisation sociale.

Ainsi la guerre de la communication dont la déréglementation est l'issue, « libère » une nature technologique retenue, comme par des « digues », des « casemates », ou des « lignes Maginot » artificielles créées par les monopoles nationaux dans l'industrie de la communication. Commentant le démembrement d'ATT, George Gilder, journaliste américain et enseignant à Harvard, écrit :

> « A cette époque, la structure du téléphone américain était pyramidale (…). La structure pyramidale est la meilleure tant que l'intelligence est concentrée au sommet. (…) Ce conservatisme était alors d'opportunité »[42], mais l'évolution des réseaux exigeait une

---

39 Pierre Legendre, *op. cit.*, p. 69.

40 Alain le Diberder et Philippe Steiner, *A quelles conditions une déréglementation peut-elle provoquer des émeutes?* Dans « Quaderni ». n°7, « La (dé)régulation de la communication », Paris, 1989, p. 26.

41 La régulation de l'industrie de la communication est comparable à la « pluie », selon un ministre socialiste des PTT français, Paul Quilès, qui déclare : « Je n'ai aucune intention d'anticiper ou d'accentuer la déréglementation à laquelle nous assistons. C'est un peu comme la pluie, même si on ne l'aime pas, on peut difficilement l'empêcher » (interview au magazine « L'Expansion » du 16/19 juillet 1989).

42 George Gilder, « Y'a-t-il une vie après la télé ? Les autoroutes de l'information ». Dagorno, Paris, 1994, pp. 78-79.

> réforme de l'ATT devenue une 'forteresse': « Nous avons besoin, ajoute Gilder, d'un nouveau mouvement anti-carcéral : le Mouvement de Libération des Sept Bells »[43].

La fiction guerrière industrielle positionne la SI comme une issue positive à la lutte menée « contre » les monopoles, les réglementations et l'Etat. Le politique est mis (et se met) en retrait, voire en « auto-neutralisation », au profit de l'autorégulation ou de la corégulation de la communication. Avec la libération-libéralisation de la communication, s'imposent les promesses de la SI comme discours industriel dominant, ordonné par la tension vers une société future dispensatrice des bienfaits de l'innovation technique. Sans revenir sur le catalogue des promesses de la SI, insistons sur son point focal, à savoir la production et la reproduction d'un récit de la transformation sociale opérée par la « révolution technique ». La technique sert de déclencheur, voire d'embrayeur, au processus de transformation de la société en « société de communication ». Il faut préalablement poser (imposer ?) la naturalisation de la technique pour la transformer en un déterminisme techniciste dogmatique.

Ce dogme réfère à une vulgate marxienne de la détermination des rapports sociaux, par les forces productives (« le socialisme, c'est les soviets + l'électricité »), mêlée à une vision néo-positiviste de la loi des trois états, revisitée de façon récurrente par une histoire des techniques ordonnée en trois étapes, de MacLuhan à la médiologie. Une fois accepté le postulat du déterminisme technique, tout devient possible, notamment l'affirmation selon laquelle les réseaux techniques de la communication, à commencer par Internet, constituent l'infrastructure invisible de la société, donc la clef d'explication de son organisation et de sa transformation. Cette thèse est au centre de l'ouvrage de Manuel Castells[44] qui part de cette affirmation-clef :

> « Une révolution technique centrée sur des procédés informationnels remodèle à un rythme accéléré les fondements matériels de la société ».

Le déterminisme technique rôde dans toute son argumentation, même si Castells considère que « la technique ne détermine pas la société »[45]. Au centre de cette « révolution des technologies de l'information » (titre du chapitre 1), Castells affirme que « le réseau Internet constitue l'épine dorsale de la communication informatisée globale »[46]. En conséquence du déterminisme technique, à la fois dénié et manié par l'auteur,

> « La maîtrise sociale des technologies de l'information crée une base matérielle nouvelle pour les activités de la société toute entière. Cette base matérielle, constituée en réseaux, marque au fer rouge les processus sociaux dominants et façonne ainsi la structure sociale elle-même »[47].

---

43 *Idem*, p. 92.

44 Manuel Castells, « L'ère de l'information » en trois volumes intitulés « La société en réseaux » (tome 1, 613 pages), « Le pouvoir de l'identité » (tome 2, 492 pages) et « Fin de millénaire » (tome 3, 538 pages), publiés en langue française chez Fayard en janvier 1998 (tome 1) puis en septembre 1999 (tomes 2 et 3). Préface d'Alain Touraine.

45 M. Castells, « L'ère de l'information », tome 1. p. 25.

46 *Idem*, p. 392.

47 *Idem*, p. 527.

En conclusion du tome premier de son ouvrage sur « La société en réseaux », Manuel Castells résume son approche qui asservit le changement social au développement des réseaux techniques de l'information*:*

> « Les réseaux constituent la nouvelle morphologie sociale de nos sociétés, et la diffusion de la logique de la mise en réseau détermine largement les processus de production, d'expérience, de pouvoir et de culture. Certes l'organisation sociale en réseaux a existé à d'autres époques et en d'autres lieux ; ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que le nouveau paradigme des technologies de l'information fournit les bases matérielles de son extension à la structure sociale toute entière »[48].

De façon plus générale, le discours sur la SI se fonde sur cette affirmation que l'innovation technicienne porte en elle la « révolution sociale », comme la nuée porte l'orage... Ce récit mythique de la « révolution technique » est parfaitement récurrent et reproduit ses promesses à l'occasion de chaque innovation technique.

Ce récit est notamment porté par les nouveaux intellectuels de l'Entreprise de communication, par ses « intellectuels organiques » que j'ai nommé par le néologisme de « commanagers »[49], mot formé par contraction de management et de communication. Ce mythe est répété par les « commanagers » aux origines diverses, mais au discours convergent, jusqu'à former une véritable « propagande »[50] néo-industrialiste. Citons quelques-uns des lieux de fabrication de cette propagande : tout d'abord, on trouve dès l'amont du processus d'innovation technologique, les ingénieurs et les équipes pluridisciplinaires des « laboratoires du futur », tel le Media Lab du MIT dont Nicholas Negroponte est une figure représentative, qui voit émerger « l'homme numérique », tout comme depuis la Cité des Sciences de la Villette à Paris, Joël De Rosnay perçoit la gestation du « cybionte » ou « homme symbiotique »[51], transformé par l'hybridation de l'humain et de l'ordinateur. Plus en aval, opèrent les services de marketing et de communication des industriels et des opérateurs, les chefs d'entreprises auto-médiatisés en véritables « visionnaires » de la SI, et enfin de nombreux consultants qui travaillent avec ces entreprises, comme le fit, par exemple, Alvin Toffler auprès de la direction d'ATT en 1972. Dans son rapport secret destiné à la direction d'ATT, texte publié et commenté en 1985[52], Toffler avait identifié « le passage de l'industrialisme au superindustrialisme »[53], avec des accents très néo-saint-simoniens empruntés à Daniel Bell. Il recommandait au directoire d'ATT de transformer l'entreprise pyramidale fordiste en une structure d'entreprise-réseau de type post-fordiste. Cette proposition légitimera les choix opérés par la direction de l'entreprise au moment de « la divestiture » d'ATT en 1982 :

---

48 *Idem*, p. 525.

49 Voir notre article *Commanagement et AIE (Appareils Idéologiques d'Entreprise)*. Dans « Sciences et société », n°50-51, Toulouse, 2000, pp. 149-172.

50 J'emprunte cette expression de propagande à Lucien Sfez qui insista sur ce point lors de notre séminaire à l'Université de Lausanne sur la « société d'information » (novembre 2001).

51 Nicholas Negroponte, « L'homme numérique ». Robert Laffont, Paris, 1995, et Joël de Rosnay, « L'homme symbiotique. Regards sur le troisième millénaire ». Le Seuil, Paris, 1995.

52 En français, ce rapport a été publié sous le titre « S'adapter ou périr. L'entreprise face au choc du futur », *op. cit*.

53 *Idem*, p. 135.

> « il est impératif de transformer la Bell System pour la faire passer de son actuelle forme industrialiste à une forme mieux adaptée à l'ordre super-industrialiste que l'on voit pointer »[54].

c) *Le passage à la SI par la technique*

Dans le schème ternaire « guerre/passage/SI », le moment intermédiaire est central, car il définit l'état présent de la société comme une transition entre une ancienne société généralement qualifiée « d'industrialiste » en référence à la philosophie de C.H. de Saint-Simon (1760-1825) qui inventa le terme, et la société à venir ou SI dont la dénomination varie selon les auteurs qui cherchent à l'appréhender durant les années 1960-70 : « post-industrialisme » pour Alain Touraine[55] et Daniel Bell, « hyper-industrialisme » pour Toffler, voire « post-modernité » chez Lyotard.

A la fin des années 60, un intense commerce de concepts s'opère entre l'Europe et les Etats-Unis pour caractériser l'achèvement du mode fordiste de fonctionnement de l'industrialisme et pour cerner sa nouvelle organisation de type post-fordiste bâtie autour « d'une économie de services ».

Dès 1967, la problématique de « la révolution dans l'information » importée des Etats-Unis, avait été largement vulgarisée par Jean-Jacques Servan-Schreiber, dans « Le défi américain », qui écrivait qu'« une révolution technologique est en cours. Son impact sur la société moderne devrait être radical »[56]. Daniel Bell dans « Vers la société post-industrielle », et Zbigniew Brzezinski dans « La révolution technétronique » théorisent au début des années 70 cette transition vers le « post-industrialisme » : ce dernier écrit que « l'Amérique passe aujourd'hui par une transition entre l'ère industrielle et l'ère technétronique »[57].

Pour définir le post-industrialisme, Daniel Bell recourt explicitement à la philosophie politique de Saint-Simon, fondateur de la doctrine de « l'industrialisme » :

> « On doit au génie fantasque et presque fanatique du père de la technocratie, Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon, la création il y a maintenant plus d'un siècle et demi, d'un mot qui fera fortune : 'l'industrialisme'. C'est le nom que donne Saint-Simon à la société qui prend forme sous ses yeux et qui va devoir sa richesse non plus au pillage et à la guerre, mais à la production et au machinisme »[58]. Or ajoute Bell, « même si le saint-simonisme forme par certains de ses aspects, un chapitre quelque peu insolite de l'histoire des idées, c'est dans l'esprit de son fondateur qu'on tentera de récapituler les traits principaux de la société post-industrielle et de ses fondements technocratiques »[59]. Qu'est ce que la « société post-industrielle » pour Bell, si ce n'est la société d'information ? « Si la société industrielle est une production de biens, la société post-industrielle est une société de l'information »[60]. Et Daniel Bell définit le « concept de société post-industrielle » par cinq traits caractéristiques[61] : « la naissance d'une économie de ser-

---

54 *Idem*, p. 42.

55 Alain Touraine, « La société post-industrielle : naissance d'une société ». Denoël, Paris, 1969.

56 Jean-Jacques Servan-Schreiber, « Le défi américain ». Denoël, Paris, 1967, pp. 105-106.

57 Zbigniew Brzezinski, *op. cit.*, p. 239.

58 Daniel Bell, *op. cit.*, p. 342.

59 *Idem*, p. 343.

60 *Idem*, p. 402.

61 *Idem*, p. 49 et suivantes.

> vices », « la prééminence de la classe des professionnels et des techniciens », « la centralité du savoir théorique, générateur de l'innovation », « la maîtrise du développement technique » et la « création d'une nouvelle technologie de l'intellect ».

Si la matrice saint-simonienne de l'industrialisme est convoquée pour imaginer la naissance d'une « société post-industrielle » et donner ainsi un nom au désir de changement social exprimé en mai 68, c'est désormais autour du concept de « société post-industrielle » proposé alors par Touraine et Bell que se construisent les discours contemporains de la SI. Manuel Castells en fait son référent pour penser la société actuelle qu'il nomme « le capitalisme informationnel », dernier avatar de la SI :

> « Depuis les ouvrages classiques d'Alain Touraine et de Daniel Bell, il est de tradition dans les théories du postindustrialisme et de l'informationnalisme de situer la distinction entre préindustrialisme, industrialisme et informationnalisme sur un axe différent de celui qui oppose le capitalisme à l'étatisme »[62].

Le « capitalisme informationnel » de Castells prolonge les thèses de Touraine (qui préface l'ouvrage) et de Bell pour actualiser l'idée de SI à l'heure d'Internet. Conformément au schème ternaire de la SI, cette « société en réseaux » n'échappe pas au statut de société de transition :

> « Je tenterai d'évaluer la spécificité historique d'une nouvelle économie informationnelle et globale, d'en esquisser les principaux traits et d'explorer la structure et la dynamique d'un système économique planétaire qui représente une transition vers le mode de développement informationnel vraisemblablement caractéristique des prochaines décennies »[63].

La définition de la société présente comme une transition vers la SI est devenue la doxa des politiques relatives à la SI, après avoir été transférée dans le discours managérial, notamment par le rapport Nora-Minc, afin de penser le passage à la nouvelle société définie « par la révolution télématique » :

> « La télématique peut faciliter l'avènement d'une nouvelle société : elle ne la construira pas spontanément, et à elle seule »[64]. L'impératif fut alors fixé : il faut « passer » d'une « société bloquée » et en crise, à la « société d'information » : « La scène sociale traditionnelle tendra à se désarticuler, au fur et à mesure du passage de la société industrielle organique à la société d'information, polymorphe »[65].

Le schème ternaire de la symbolique de la SI « crise/passage/issue dans la SI », sera porté à incandescence dans les discours politiques du vice président Al Gore qui se déclare

---

62 Manuel Castells, *op. cit.*, p. 35.

63 *Idem*, p. 94. Castells répète plusieurs fois cette affirmation (par exemple, p. 315 : « la transition historique vers une société informationnelle et une économie globale »), comme si la répétition valait preuve.

64 Rapport Nora-Minc, *op. cit.*, p. 13.

65 *Idem*, p. 114. Les rapporteurs évoquent aussi « la transition vers la société à très haute productivité, où les conflits se porteront de manière privilégiée sur les facteurs culturels » (p. 115).

> « confronté à une énorme et complexe phase de transition » et précise le 24 mai 1994 : « Nous sommes déterminés à passer du gouvernement de l'ère industrielle au gouvernement de l'ère de l'information ».

Lors de la « Television Academy » (Académie des arts et sciences de la télévision) de Los Angeles le 11 janvier 1994, le vice président américain avait souligné le sens de cette transition :

> « Nous sommes tous assemblés ici pour trouver un cheminement possible vers le futur (…). De la même manière que des êtres humains ont un jour rêvé de bateaux à vapeur, de chemins de fer et d'autoroutes à plusieurs voies, nous rêvons aujourd'hui d'une infrastructure planétaire de l'information capable de mener à une société de l'information ».

Si les termes qui servent à penser le présent comme une transition vers la SI peuvent varier selon les discours, le schème ternaire du fonctionnement idéologique de la SI demeure identique depuis les textes sociologiques des années 70 jusqu'à leur diffusion doxique actuelle. Les termes sont interchangeables comme autant de signes, mais la matrice ternaire « crise ou guerre/passage ou transition/SI ou post-industrialisme » est devenue un procédé canonique de raisonnement, ce que Lucien Sfez nomme une « technologie de l'esprit »[66].

Ce procédé canonique, fondateur de l'idéologie de la SI, est porté et reproduit par la vision « post-industrialiste » de la grande entreprise de communication contemporaine. Il met l'entreprise au premier plan de la production hégémonique, ou idéologique. Pour reprendre une formule d'Antonio Gramsci, il caractérise « l'américanisme », c'est-à-dire la production directe de l'idéologie par et dans l'entreprise. Le « post-industrialisme » ou idéologie de la SI définit le « néo-américanisme » contemporain, dont le discours est activé et renouvelé dans la « propagande » de la grande firme transnationale de communication. Comme l'a revendiqué Daniel Bell, ce « post-industrialisme » s'inscrit dans la filiation de l'industrialisme saint-simonien, forgé au début du XIXème siècle, pour penser le capitalisme industriel en formation. Le schème ternaire de l'économie symbolique de la SI, en est directement issu.

2.2 **L'origine saint-simonienne de la matrice ternaire de la SI**

Le schème ternaire « guerre/passage/société de communication » en tant qu'il est constitutif d'un récit moderne sur la transformation sociale obtenue par l'innovation technique, a été fixé dès l'origine des discours sur les réseaux techniques de communication, à l'époque où se développent les premiers réseaux de chemins de fer et du télégraphe optique, puis électrique, autour des années 1830-40. Il est notamment formulé par Michel Chevalier (1806-1879), leader saint-simonien qui produit le « Manifeste de l'école » en 1832, au sortir d'un schisme fratricide entre deux courants saint-simoniens, l'un socialisant, animé par Bazard, et l'autre technocrate et libéral, emmené par Enfantin et Chevalier.

Le récit moderne industrialiste de la transformation sociale obtenue par la mutation technique est construit sur le triptyque suivant : à l'origine est toujours une guerre dont le paradigme est le conflit entre l'Orient et l'Occident, à l'horizon

---

[66] Voir « Critique de la communication ». Le Seuil, Collection « Points », Paris, 1993.

est dessinée la perspective d'une société idéale, dont la promesse est celle de « l'association universelle » et de la circulation généralisée. Le problème posé est celui du passage de l'une à l'autre, de la guerre à l'association : elle ne peut s'opérer que par la construction de réseaux techniques de transports et de communication, en tant qu'ils sont considérés comme des fétiches ou des symboles de « l'association universelle ». La technique est un symbole qui assure le passage du « conflit » à « l'association ».

a) ***Le «Système de la Méditerranée» de Michel Chevalier***[67]

Il s'agit du texte fondateur de ce schème ternaire garantissant le passage de la guerre Orient/Occident à « l'association universelle » :

> « La plus grande lutte, qui ait jamais fait retentir la terre du fracas des armes, celle qui a fait verser le plus de flots de sang, celle qui comprend toute la période par laquelle a passé l'humanité depuis l'origine des temps historiques jusqu'à nous, c'est la lutte de l'Orient contre l'Occident. Le plan de pacification qu'attend le monde devra être la conciliation de l'Orient et de l'Occident. Ce sera la consécration politique de l'accord qui doit exister dans l'avenir entre la matière et l'esprit, qui jusqu'ici ont perpétuellement été en guerre. La Méditerranée avec ses rives a été le continuel champ de bataille où s'entre-déchiraient l'Orient et l'Occident. La Méditerranée va devenir le lit nuptial de l'Orient et de l'Occident (…) c'est là le premier pas à faire vers l'association universelle ».

Ensuite l'ingénieur-polytechnicien Chevalier invite son lecteur à adopter un point de vue qualifié d'« industriel », afin de saisir comment peut s'opérer la transition entre les termes initialement posés comme opposés (conflit/association universelle) :

> « Considérons ce système méditerranéen sous le rapport industriel, car la politique est spécialement le règlement des intérêts des peuples et des individus sous ce rapport (...). Les moyens de communication les plus faciles que l'homme emploie en grand aujourd'hui, indépendamment de la mer, que l'on rencontre toujours dans les grands trajets, sont les rivières et canaux, et les chemins de fer. Les chemins de fer n'ont été observés jusqu'ici que du point de vue industriel abstrait. Ceux qui les ont étudiés étant des ingénieurs et ne prétendant pas à être autre chose, ont négligé la question politique et morale, pour se renfermer dans la question technique ».

Les réseaux techniques de communication assurent le passage social, ils sont les opérateurs de la transition entre le conflit et l'association :

> « Aux yeux des hommes qui ont la foi que l'humanité marche vers l'association universelle, et qui se vouent à l'y conduire, les chemins de fer apparaissent sous un tout autre jour. (...) Dans l'ordre matériel le chemin de fer est le symbole le plus parfait de l'association universelle. Les chemins de fer changeront les conditions de l'existence humaine. (...) L'introduction, sur une grande échelle, des chemins de fer sur les continents, et des bateaux à vapeur sur les mers, sera une révolution non seulement industrielle, mais politique ».

---

[67] Michel Chevalier, quatre articles dans « le Globe » dont il est directeur (février-mars 1832). L'article du 12 février 1832 est intitulé *Politique générale. La paix est aujourd'hui la condition de l'émancipation des peuples. Système de la Méditerranée. Politique nouvelle*. Voir nos commentaires dans « Télécommunications et philosophie des réseaux. La postérité paradoxale de Saint-Simon » (PUF, Collection « La politique éclatée », Paris, 1998) et dans « Saint-Simon et saint-simonisme » (PUF, Collection « Que sais-je ?», Paris, 1999).

Avec ce texte-manifeste saint-simonien, le schème ternaire industrialiste est fixé durablement. Il va fonctionner comme un mythe, c'est-à-dire comme un « récit industrialiste » récurrent, mobilisé (et mobilisateur) à l'occasion de chaque innovation technique : depuis les chemins de fer jusqu'à Internet, en passant par la « fée électricité » ou l'ordinateur.

Chez Chevalier, le réseau technique de communication est conçu à la fois comme une technique qui fait lien, et comme un opérateur politico-moral qui fait système. Le réseau agit sur deux versants, l'un technico-financier et l'autre politico-symbolique. Le réseau est bien plus qu'une technique et un instrument de passage, il devient l'opérateur symbolique et pratique de la religion saint-simonienne permettant la fusion Orient-Occident, c'est-à-dire celle de l'esprit et de la chair. Le réseau de communication est à la fois un moyen de surmonter le conflit originel et une fin, car il résout la contradiction fondamentale en créant l'association pacifiste. Les réseaux techniques sont institués en symboles : convoquer le réseau comme objet technique revient simultanément à l'effacer pour dévoiler sa vérité dans l'association universelle. Le « Système de la Méditerranée » cache les réseaux techniques comme choses (liens techniques) et les dévoile comme symboles (liens sociaux).

Quatre ans après ce texte pionnier, Michel Chevalier ira même jusqu'à écrire les phrases fondatrices de l'idéologie de la communication :

> « Améliorer la communication, c'est travailler à la liberté réelle, positive et pratique… c'est faire de l'égalité et de la démocratie. Des moyens de transport perfectionnés ont pour effet de réduire les distances non seulement d'un point à un autre, mais également d'une classe à une autre »[68].

Les techniques réticulées portent en elles-mêmes un changement social positif : la suppression ou la collaboration des classes sociales. La communication vaut démocratie, association et égalité. Réciproquement, la question sociale (réduire la distance entre classes) devient une question technique (créer des réseaux de communication). En réifiant et en fétichisant le réseau technique, Chevalier transforme une tension contradictoire (« la guerre Orient/Occident ») en une liaison non-contradictoire (« l'association universelle »). Du coup, l'équivalence majeure qui veut que le réseau technique soit en lui-même démocratique, est vite établie par Chevalier. Le réseau technique permet la communication, la communion et la démocratisation par la circulation égalitaire des hommes. La réduction géographique des distances physiques, voire l'interchangeabilité des lieux, grâce aux voies de communication, vaut réduction des distances sociales, c'est-à-dire démocratie. Dans son cours d'économie politique au Collège de France, Chevalier déclare en 1841-42 :

> « Les chemins de fer sont des agents démocratiques, dans le sens légitime et régulier du mot. Ils mettent à la portée de toutes les classes un instrument de locomotion qui fait disparaître les inégalités qui avaient existé jusqu'à présent dans les moyens de communication dont disposaient les hommes »[69].

---

[68] Michel Chevalier, « Lettres sur l'Amérique du Nord ». Tome II, Gosselin, Paris, 1836, p. 3.

[69] « Cours d'économie politique fait au Collège de France ». Capelle, Paris, 1842, p. 378.

Michel Chevalier a instauré un fétichisme du réseau technique qui perdure dans les discours de la religion communicationnelle contemporaine : le réseau technique, notamment l'hyper-réseau Internet (« réseau de réseaux » planétaire), vaudrait désormais démocratie, circulation, égalité, en tant qu'il symbolise la SI.

b) ***L'utopie technologique, substitut à l'utopie sociale***

Issue du schisme saint-simonien de l'hiver 1831, le culte du réseau de communication triomphe comme symbole d'une orientation « réformiste » visant, après les événements parisiens et lyonnais de 1830, à substituer la construction de réseaux techniques à la lutte sociale. Il fallait choisir entre deux formes de la communication sociale : celle de « l'association universelle » d'Enfantin-Chevalier réalisée par la construction de réseaux, et celle du communisme de Bazard et de la gauche saint-simonienne, exprimé dans une utopie sociale. Le « schisme », a permis le triomphe de la première et l'élimination de la seconde orientation. On peut dire qu'au moment où les canuts cassèrent les machines de production, affirmant la primauté des luttes sociales sur la technique industrielle, l'aile réformiste des saint-simoniens dominée par les polytechniciens, répondit à cette révolte en termes techniques destinés à l'association universelle, abandonnant toute idée de transformation socialiste. Ainsi cette élite technocratique et libérale se dissociait nettement du mouvement social : celle-là survalorisait le rôle de la technique au moment où celui-ci la dénonçait. A ce moment, vers 1831-32, l'utopie technologique prit le relais de l'utopie sociale et politique[70]. Ce passage de l'utopie sociale à l'utopie technologique a bien été identifié par Raymond Ruyer dans « L'utopie et les utopies » :

> « A partir de la deuxième moitié du 19e siècle, on dirait que l'utopie commence une nouvelle carrière, beaucoup plus dispersée, variée, et peut-être plus intéressante. L'utopie sociale n'est plus aussi purement une utopie sociale »[71].

Les saint-simoniens imposent durablement la suprématie de l'utopie technoscientifique sur l'utopie sociale et politique. Exit le « récit utopique » classique, désormais va triompher ce que Lucien Sfez a nommé « le projet utopique universel »[72]. Voilà pourquoi les saint-simoniens s'emploient, durant un demi-siècle, à enlacer le globe avec des réseaux techniques (chemins de fer et télégraphe notamment) afin de réaliser « l'association universelle ». Le saint-simonisme est donc moins un « socialisme utopique » selon la vulgate marxienne, qu'un « technologisme utopique ». L'avantage majeur de l'utopie technologique sur l'utopie sociale, est qu'elle se réalise toujours, grâce notamment aux innovations des ingénieurs, de leurs laboratoires et de leurs entreprises. L'industrialisme (fut-il « post » ou « néo ») porte encore ce message, voire cette propagande, de la transformation sociale toujours-déjà effectuée par la technologie.

---

70 Ce passage a été identifié par Raymond Ruyer dans « L'utopie et les utopies » (PUF, Paris, 1950), mais, selon nous mal daté : il s'agit moins d'une modification intervenue « après 1850 », que très précisément l'issue trouvée par certains saint-simoniens à la crise politico-théorique du mouvement durant l'hiver 1831-32.

71 Raymond Ruyer, *op. cit.*, p. 229.

72 Lucien Sfez, « La santé parfaite ». Le Seuil, Paris, 1995, p. 106.

c) ***L'industrialisme de Saint-Simon***

Le concept d'industrialisme tel que le formule Saint-Simon est fondé sur l'hypothèse que la France peut être considérée comme « un vaste atelier », c'est-à-dire sur l'identification d'un pays à une entreprise. Sous cette hypothèse, le « système industriel » à venir sera, selon Saint-Simon, une société de communion et de communication, c'est-à-dire « l'association universelle », réalisée sur le modèle économique de la division du travail dans l'entreprise. La société tend à devenir un vaste atelier d'associés agissant collectivement sur la nature. Grâce à cette combinaison de capacités, la société peut être assimilée à une association, à une entreprise ou à un atelier dans lequel toute hiérarchie disparaît (hors une fonction technique de direction et non de domination) et où tous les associés sont égaux dans l'action de domination de la nature. En 1821, Saint-Simon écrira : « La France est devenue une grande manufacture, et la Nation française un grand atelier »[73]. Le thème récurrent de l'industrialisme est porté à son paroxysme : la société est considérée comme une entreprise. L'association des « capacités élimine la hiérarchie des « pouvoirs » et permet « l'association universelle ». La division du travail évacue la division sociale, car toutes les forces se combinent pour produire et dominer la nature. Dans « le système industriel », la communion s'opère par le travail des associés rassemblés pour la fécondation de la planète par des travaux « d'utilité publique », notamment la construction de réseaux de communication.

« L'association universelle » proposée s'inspire du modèle économique de l'atelier où la division du travail remplace la division sociale et du modèle religieux de la fraternité des hommes égaux devant Dieu. Elle est une sorte d'extension planétaire de l'entreprise. Economie et morale fusionnent dans le « Nouveau Christianisme » industrialiste, duplicata de la religion chrétienne primitive de la communion, adéquate à l'association et à l'exploitation industrielle de la planète. Une vaste synthèse est opérée par Saint-Simon afin de relier la finalité de l'action quotidienne par la réalisation des réseaux de communication, la finalité sociale par l'association économique des travailleurs dans la manufacture, et la finalité éthico-religieuse par la communion religieuse des frères. Le « système industriel » représente cette synthèse. La religion saint-simonienne est ainsi construite sur trois fondements : la communion, l'association et la communication. La communion est le principe moral unique, l'association universelle fait des hommes des êtres égaux, comme « sociétaires », et la réalisation des réseaux de communication des hommes, du savoir et de l'argent est le culte de ce nouveau christianisme.

Saint-Simon affirme à la fois que l'économie est la vérité du politique et qu'un régime politique n'est que l'application d'une idéologie[74]. Autrement dit, le politique n'a pas d'objet, il est de l'idéologie appliquée et de l'économie détournée. Pour traiter du politique, il faut opérer un double retour à l'idéologie et à l'économie, c'est-à-dire à une idéologie de la production, ou à une « morale industrielle » qui « rapporte toute la morale à la production, comme on y rapportera la poli-

---

[73] « Du Système Industriel » (Tome III, « Première opinion politique des industriels ou lettre de MM. les Entrepreneurs… à M. Ternaux »). Dans «Œuvres complètes », Tome 3, Anthropos, Paris, 1966, p. 91.

[74] Saint-Simon écrit aussi que « La politique est une conséquence de la morale ». « L'Industrie », *op. cit.*, Tome 2, p. 30.

tique »[75]. Pour Saint-Simon, la politique c'est la morale + la gestion (gestion morale et morale de la gestion) ; dit autrement, la politique, c'est l'idéologie et la production (production d'une idéologie de la production). On dispose ici d'une parfaite définition du concept saint-simonien « d'industrialisme », de sa reprise gramscienne comme « américanisme »[76], et de ce que nous avons nommé dans cet article, « l'économie symbolique » post-industrialiste ou SI.

Le « Nouveau christianisme » a été la première formulation de cette religion de l'industrie et des industriels, dégradée aujourd'hui en idéologie de la société d'information, toujours porteuse d'une promesse affaiblie « d'association universelle » censée se réaliser dans la religiosité technique, notamment par le « culte d'Internet », critiqué par Philippe Breton[77].

On peut dire que « l'économie symbolique » de la SI est une dégradation idéologique et commerciale du concept d'industrialisme saint-simonien réescompté par le « post-industrialisme » de la sociologie des années 1960-70. Cette version technicisée et dégradée triomphe actuellement comme idéologie de la grande entreprise de communication. La SI est un dogme, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire une mise en scène institutionnelle de l'entreprise contemporaine post-fordiste. Elle est une production symbolique du « dogme managérial » (Pierre Legendre) qui tend à vampiriser tout le champ social. Elle est une « économie symbolique » venant relayer ou colmater la crise de « la politique symbolique »[78] traditionnellement produite par l'Etat pour remédier à la crise même de la représentation politique. « L'économie symbolique » de l'Entreprise de communication tend à porter le fardeau de la production symbolique dans la société, fardeau que l'Etat en crise ne peut plus assumer seul, tout comme l'utopie technologique avait pris le relais de l'utopie sociale fatiguée. Avec la SI, l'Entreprise s'affirme comme la force contemporaine de production et reproduction de « l'économie symbolique ».

Département des sciences
de l'information et de la communication
Université de Rennes 2

---

75 *Idem*, p. 39.

76 Gramsci écrit dans les « Cahiers de prison » : « Le monde de la production, le travail, l'utilitarisme maximum doit être à la base de toute analyse des institutions morales et intellectuelles à créer et des principes à diffuser ». Cité par André Tosel, « L'esprit de scission. Etudes sur Marx, Gramsci, Lukäcs ». Les Belles Lettres, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, Besançon, 1991, p. 231.

77 Philippe Breton, « Le culte d'Internet ». La Découverte, Paris, 2000.

78 Rappelons que nous entendons « politique symbolique » dans le sens que lui donne Lucien Sfez dans « La politique symbolique », c'est-à-dire comme un remède à la crise de la représentation politique, jouant alternativement « d'images » et « d'opérations symboliques » (PUF, Collection « Quadrige », Paris, 1993).